

Séance Officielle du 13 avril 2012

DELIBERATION N° 115/2012

BUDGET PRIMITIF 2012
Budget du Service Public de Desserte Maritime en Passagers
Régie de Transports Maritimes

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

VU la délibération n°278 du 26 novembre 2009 autorisant la reprise en régie de la desserte maritime en passagers ;

VU la délibération n°7 du 15 février 2010 par laquelle est créée la régie à autonomie financière chargée de la gestion de la desserte maritime en passagers ;

VU la délibération n°25 du 15 février 2010 modifiée par laquelle est créé le budget dénommé « Service Public de Desserte Maritime en Passagers » - SPDMP - ;

VU l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie de Transports Maritimes ;

VU le rapport de son Président présentant le projet de Budget Primitif 2012 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : L'Assemblée Territoriale décide :

- **d'approuver** le budget du Service Public de Desserte Maritime en Passagers pour l'exercice 2012, arrêté en équilibre à **3 536 851,12 €** pour la section d'exploitation et **5 464 767,98 €** pour la section d'investissement ;

SECTION	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	3 536 851,12	3 536 851,12
INVESTISSEMENT	5 464 767,98	5 464 767,98
TOTAL	9 001 619,10	9 001 619,10

- **d'inscrire** au budget primitif 2012 en mouvements d'ordre, les écritures réglementaires suivantes relatives aux amortissements et aux reprises des subventions transférables pour un montant total de :

- chapitre 042	55 214 €	en recettes de fonctionnement ;
- chapitre 042	76 000 €	en dépenses de fonctionnement ;
- chapitre 040	76 000 €	en recettes d'investissement ;
- chapitre 040	55 214 €	en dépenses d'investissement.

- **d'inscrire 266 191,12 €** au titre du virement de la section à section aux chapitres 021 (recettes d'investissement) et 023 (dépenses de fonctionnement) ;

Article 2 : L'Assemblée Territoriale **vote** le Budget Primitif 2012 (SPDMP) au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et la section d'investissement et **approuve** les états annexes du document budgétaire.

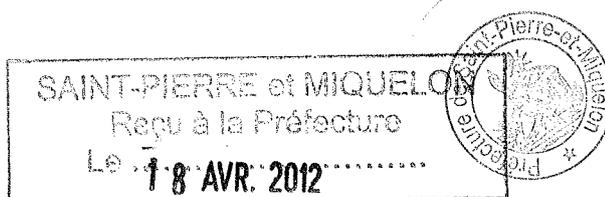
Adopté

15 voix pour
04 voix contre
00 abstention
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 18
Conseillers votants : 19

Le Président



Stéphane ARTANO.



RAPPORT DU PRESIDENT

BUDGET PRIMITIF 2012

BUDGET DU SERVICE PUBLIC DE DESSERTE MARITIME EN PASSAGERS

Le projet de budget primitif 2012 s'équilibre à **9 001 619,10 €** en dépenses et en recettes en intégrant la reprise des résultats et reports de crédits de l'exercice 2011 et le transfert du navire Le Cabestan.

Les prévisions 2012 de la Régie de Transports Maritimes se présentent comme suit :

- Section d'exploitation : 3 536 851,12 € en dépenses et en recettes ;
- Section d'investissement : 5 464 767,98 € en dépenses et en recettes.

Les résultats des sections dégagés au Compte Administratif 2011 sont repris au budget primitif 2012 en section d'investissement pour 109 276,86 € et en section d'exploitation pour 83 085,91 €.

Les engagements d'investissement non soldés, tels qu'ils apparaissent au Compte Administratif 2011, sont repris pour 58 228,98 € en dépenses.

Hors résultats antérieurs reportés, **les dépenses réelles 2012** s'élèvent à **8 545 985 €** et se répartissent à hauteur de 3,2 M€ pour la section d'exploitation et 5,3 M€ pour la section d'investissement

Dépenses réelles d'exploitation 2012

CHAPITRE 011 Charges à caractère général	1 394 900,00
CHAPITRE 012 Charges de personnel	1 435 800,00
CHAPITRE 66 Charges financières	361 960,00
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	2 000,00
Total Dépenses réelles 2012	3 194 660,00

Dépenses réelles d'investissement 2012

EQUIPEMENTS TERRITORIAUX	5 123 500,00
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles	1 000,00
CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles	3 572 500,00
CHAPITRE 23 Travaux	1 550 000,00
Annuité de la dette en capital	227 825,00
Total dépenses réelles 2012	5 351 325,00

Hors résultats antérieurs reportés, **les recettes réelles 2012** s'élèvent à **8 405 851,21 €**, soit 3,4 M€ pour la section d'exploitation et 5 M€ pour la section d'investissement.

Recettes réelles d'exploitation 2012

CHAPITRE 70 Produits des services	756 000,00
CHAPITRE 74 Dotations et subventions	2 634 000,00
CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante	2 551,21
Total Recettes réelles 2012	3 392 551,21

Recettes réelles d'investissement 2012

CHAPITRE 10 DOTATIONS	821 200,00
Financement par l'emprunt	1 500 000,00
Transfert emprunt Navire le cabestan	2 692 100,00
Total recettes réelles 2012	5 013 300,00

Les prévisions 2012 se définissent comme suit :

EN SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles s'élèvent à 3 194 660 € :

- 1 394 400 € pour les charges à caractère générale (*données CA2011 : 1 408 503 €*)
- 1 435 800 € pour les charges de personnel (*données CA2011 : 1 175 169 €*)

La dotation est en hausse considérant le coût des personnels imputé au budget principal pour 130 000 € et les deux postes nécessaires au renforcement des services administratifs et financiers.

- 361 960 € pour les charges financières (*données CA2011 : 31 659 €*)

La charge d'intérêts de la dette passe de 26 600 € à 125 960 € considérant la prise en charge à compter de cet exercice de l'annuité de l'emprunt contracté pour l'acquisition du navire Le Cabestan.

La prise en charge exceptionnelle directement liée à l'opération de transfert du navire au budget de la Régie engendre une dépense supplémentaire de 232 000 € (facturation des intérêts antérieurs payés sur le budget principal).

- Autres charges : 2 000 €

Les recettes réelles s'élèvent à 3 392 551,21 € :

- 756 000 € pour les recettes du service (*données CA2011 : 509 725 €*)
- 2 634 000 € pour la subvention d'équilibre territoriale (*données CA2011 : 2 150 000 €*)
- Autres recettes : 8 551,21 €

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles s'élèvent à 5 351 325 € :

- 227 825 € pour le remboursement de la dette en capital (*données CA2011 : 58 722 €*)

Comme pour la charge en intérêts, la prévision pour le remboursement de l'annuité de la dette en capital passe de 59 000 € à 227 825 €.

- 3 463 000 € pour l'acquisition du navire Le Cabestan ;
- une dotation annuelle de 109 500 € est prévue essentiellement pour les pièces de rechange des équipements techniques des navires et une première phase d'équipements pour une billetterie automatique (*données CA2011 : 133 898 €*)
- des travaux d'électrification sur le navire Jeune France sont estimés à hauteur de 35 000 € ;
- 15 000 € au titre du mandat confié à la Sodepar pour la fourniture d'un système de billetterie ;
- 1 500 000 € pour le renouvellement des moteurs du navire Le Cabestan

Les recettes réelles s'élèvent à 5 013 300 € :

- 821 800 € au titre des dotations de l'Etat – FCTVA et DGE - (*données CA2011 : 228 984 €*)

Les dotations attendues au titre de l'exercice 2012 sont estimées à 63 000 €, et conformément à l'opération de transfert, les dotations transférées du budget principal sont prévues pour 758 100 €.

- l'emprunt du navire Le Cabestan est transféré pour sa valeur résiduelle en capital, soit 2 692 100 € ;
- un financement par l'emprunt à hauteur de 1 500 000 € est prévu pour l'opération de renouvellement des moteurs.

MOUVEMENTS D'ORDRE

Les opérations d'ordre qui concernent les opérations de fin d'exercice s'équilibrent et nécessitent les inscriptions suivantes aux chapitres 040 et 042 :

- Dotation aux amortissements : 76 000 €
- Reprise des Subventions transférables : 55 214 €
- :

EQUILIBRE DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF SPDMP 2012

BUDGET PRIMITIF 2012	EQUILIBRE
EXPLOITATION	
Recettes	3 536 851,12
Dépenses	3 270 660,00
MARGE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	266 191,12
INVESTISSEMENT	
Recettes	1 006 476,86
Dépenses	5 464 767,98
BESOIN DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE	4 458 291,12
Financement par l'emprunt	1 500 000,00
Transfert emprunt Navire Le Cabestan	2 692 100,00
Virement de la section de fonctionnement	266 191,12
<u>Equilibre du Budget Primitif 2012</u>	<u>0,00</u>

Les masses du budget primitif 2012 du Service Public de la Desserte Maritime en Passagers se répartissent comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	3 536 851,12	3 536 851,12
INVESTISSEMENT	5 464 767,98	5 464 767,98
TOTAL	9 001 619,10	9 001 619,10

En conclusion du présent rapport, je vous propose :

- de voter par chapitre le budget du Service Public de Desserte Maritime en Passagers pour l'exercice 2012, arrêté en équilibre à **3 536 851,12 €** pour la section d'exploitation et **5 464 767,98 €** pour la section d'investissement ;

- d'inscrire au budget primitif 2012 en mouvements d'ordre, les écritures réglementaires suivantes relatives aux amortissements et aux reprises des subventions transférables pour un montant total de :

- chapitre 042	55 214 €	en recettes de fonctionnement ;
- chapitre 042	76 000 €	en dépenses de fonctionnement ;
- chapitre 040	76 000 €	en recettes d'investissement ;
- chapitre 040	55 214 €	en dépenses d'investissement.
- d'inscrire **266 191,12 €** au titre du virement de la section à section aux chapitres 021 (recettes d'investissement) et 023 (dépenses de fonctionnement) ;
- d'approuver le budget primitif présenté ci-dessus et les annexes jointes au présent rapport qui seront annexées au document définitif.

Le Président,

Stéphane ARTANO



COLLECTIVITE TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

BUDGET PRIMITIF 2012 – SECTION D'EXPLOITATION - REGIE DE TRANSPORT

PREVISION DEPENSES D'EXPLOITATION 2012		3 536 851,12
CHAPITRE 011		1 394 900,00
CHAPITRE 012		1 435 800,00
CHAPITRE 014		0,00
CHAPITRE 66		361 960,00
CHAPITRE 67		2 000,00
	Total Dépenses réelles	3 194 660,00
	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	76 000,00
	TRANSFERT MANDATS INVESTISSEMENT	0,00
	Total Dépenses d'ordre	76 000,00
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	266 191,12

PREVISION RECETTES D'EXPLOITATION 2012		3 536 851,12
CHAPITRE 70		756 000,00
CHAPITRE 013		0,00
CHAPITRE 74		2 634 000,00
CHAPITRE 75		2 551,21
CHAPITRE 76		3 000,00
CHAPITRE 77		3 000,00
	Total Recettes réelles	3 398 551,21
	TRAVAUX EN REGIE	0,00
	REPRISE DES SUBVENTIONS TRANSFERABLES	55 214,00
	Total Recettes d'ordre	55 214,00
	EXCEDEMENT REPORTE N-1	83 085,91

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

ESQUISSE BUDGET PRIMITIF 2012 - SECTION D'INVESTISSEMENT REGIE DE TRANSPORT

PREVISION DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011	5 464 767,98
RESULTAT 2011	
DEFICIT REPORTE	0,00
RAR DEPENSES 2011	58 228,98
<i>Dépenses reportées Exercice N-1</i>	<i>58 228,98</i>
EQUIPEMENTS TERRITORIAUX	
CHAPITRE 20	5 123 500,00
CHAPITRE 21	1 000,00
CHAPITRE 23	3 572 500,00
Échéances dette en capital	1 550 000,00
CHAPITRE 16	227 825,00
OPERATIONS D'ORDRE	5 351 325,00
	55 214,00
TRAVAUX EN REGIE	0,00
TRANSFERT DES SUBVENTIONS TRANSFERABLES	55 214,00
Total Chapitre 040	55 214,00

PREVISION RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011	5 464 767,98
RESULTAT 2011	
EXCEDENT REPORTE	109 276,86
RAR RECETTES 2011	0,00
<i>Recettes reportées Exercice N-1</i>	<i>109 276,86</i>
AFFECTATION	AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
	0,00
CHAPITRE 10 DOTATIONS	821 200,00
Total opérations réelles	821 200,00
OPERATIONS D'ORDRE (hors virement de fonctionnement)	76 000,00
AMORTISSEMENT	76 000,00
PATRIMOINE	0,00
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
	TRANSFERT MANDATS EN FONCTIONNEMENT
Total Chapitre 040	76 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT AVANT VIREMENT DE FONCTIONNEMENT	4 488 291,12
VIREMENT	266 181,12
BESOIN DE FINANCEMENT APRES VIREMENT DE FONCTIONNEMENT	-4 192 100,00
FINANCEMENT PAR L'EMPRUNT	4 192 100,00
	0,00